



ASSOCIATION  
**Marineland**



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

LES AQUANAUTES  
Explorateurs sous-marins

*Communiqué de presse  
27 juin 2023*

## Levez l'ancre dimanche 2 juillet pour une grande mission d'observation de la mégafaune marine !

### NATURASCAN, 2<sup>ème</sup> édition

L'Opération NaturaScan consiste à mobiliser les plaisanciers et usagers de la mer pour une sortie d'observation afin de recenser, simultanément, tous les animaux marins sur l'ensemble du site Natura 2000 Baie et Cap d'Antibes – Iles de Lérins, permettant d'obtenir ainsi une « photographie » de l'abondance de ces animaux dans la zone.

**Déjà 18 bateaux se sont mobilisés ! il reste 3 places !**



La zone Natura 2000 a été divisée en 21 carrés de 1 mille nautique de côté, et chaque bateau se voit attribuer un carré à échantillonner avec les coordonnées géographiques correspondantes. Le rendez-vous est fixé à 12h00 au point A de son carré, puis il faudra en faire le tour dans le sens des aiguilles d'une montre, à une vitesse de 5 nœuds.

3 observateurs par bateau devront en continu balayer du regard la surface de l'eau et être attentifs au moindre mouvement : splash, reflet brillant, forme sombre ou même souffle lointain. A chaque rencontre, une fiche précisant les circonstances de l'observation sera renseignée ! Et chaque déchet croisé devra être collecté !



La conservation des espèces et de leur environnement passe par l'acquisition de connaissances. Natura 2000 (réseau rassemblant des sites d'intérêt majeur pour leur biodiversité), la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer), l'association d'explorateurs sous-marins Les Aquanautes, et l'Association Marineland, soutenue par la ville d'Antibes et le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes mobilisent ces 21 bateaux dans un double objectif : dénombrer la mégafaune marine et collecter les déchets flottants sur cette zone d'étude, qui a pour caractéristique d'abriter, dans son extension au large, des canyons atteignant plus de 1500 mètres de profondeur, propices à la présence de mammifères marins.

**Pourquoi mettre en place un réseau d'alerte et de suivi des populations et du milieu ?**

- Identifier les espèces présentes, leur distribution et leur répartition
- Décrire des tendances d'évolution
- Identifier d'éventuels événements pouvant affecter ces espèces
- Mieux comprendre l'impact des activités humaines sur le milieu marin

Une session de formation a lieu en amont au port du Crouton, dans le but d'expliquer le protocole, de distribuer les « kits de l'observateur », et de sensibiliser les participants aux espèces présentes au large de nos côtes. Ces réunions permettent de rappeler le code de bonne conduite en cas d'observation d'animaux marins : vitesse lente et constante de 5 nœuds max (ou moteur coupé), distance minimum de 100 m avec l'animal, temps d'observation limité à 30 minutes, l'animal ne doit pas être poursuivi...

Depuis 4 ans, le suivi de cette zone est assuré toute l'année par l'association Marineland et ses partenaires. Les sorties d'observation ont permis de témoigner de la présence de rorquals, cachalots, dauphins de Risso, dauphins bleu et blanc, dauphins souffleurs, *Mola-mola*, tortues marines et même de raies *Mobula*.

Les bateaux partiront des ports Vauban, Gallice, Crouton, Golfe-Juan, Saint-Laurent-du-Var, Cros-de-Cagnes et Mandelieu.

Pour plus de détails : <https://www.marineland.fr/blog/operation-naturascan-en-details>

### **On recrute encore 3 bateaux**

Voici le lien pour vous inscrire !

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfi0kGpG54fmra1dHMT0hQpSnnuEcO3E5xaEfGi6c89-fp5fA/viewform>

### **Contact presse :**

Romain Serigne

Communication Marineland et Association Marineland

[r.serigne@marineland.fr](mailto:r.serigne@marineland.fr)